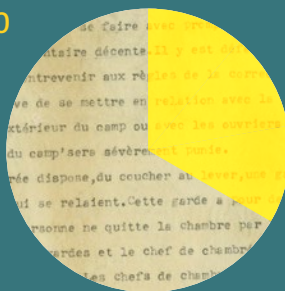


1940



IX^es.

1943

1945

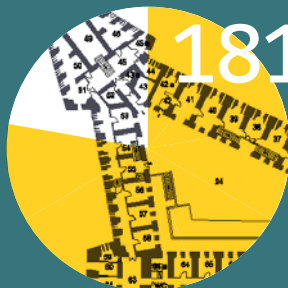


À la découverte
d'un monument
historique
remarquable



1985

XVI^es.



1818



1973

JEU
D'ENQUÊTE



FORT
& MÉMORIAL
VILLE DE HUY



OÙ SE SITUE LE FORT ?

À Huy, la Meuse effectue un grand virage et reçoit, au cœur même de la ville, les eaux d'une rivière, le Hoyoux. Ce dernier, qui prend sa source dans le Condroz, sort d'une vallée escarpée pour entrer dans une large plaine entourée de collines. Son cours ralentit et des îlots se forment. Dominant l'endroit où les deux cours d'eau se rencontrent (confluent), se trouve un imposant rocher presque vertical qui constitue un excellent site défensif. C'est là que se dressent aujourd'hui le fort et son mémorial de la Seconde Guerre mondiale.

1^{re} ENQUÊTE

Voici trois photos vues du ciel de villes situées le long de la Meuse. L'une d'elles montre la ville de Huy. Peux-tu deviner laquelle ?



©Schmitt

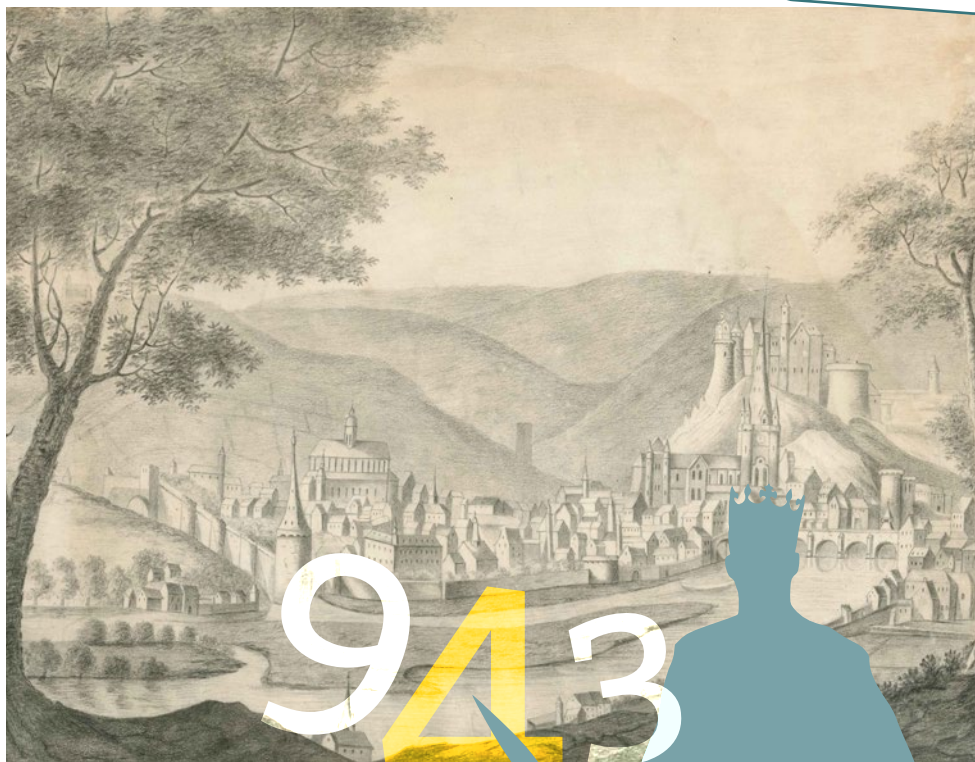


Reconnais-tu les deux autres villes ?



TCHESTIA & FORT, UN BRIN D'HISTOIRE

LI TCHESTIA,
LIEU FORTIFIÉ
& CHÂTEAU



A. Detru, *Vue de Huy depuis les Grands Malades*, 1819
(Huy, musée communal, coll. H. Prévot).

Depuis l'Antiquité, l'endroit qui accueille aujourd'hui le fort de Huy fut un lieu très important pour défendre la région. Il a beaucoup aidé à la naissance et au développement de la ville. On pense qu'un castrum (lieu fortifié) existait déjà vers la fin du IX^e siècle.

En 943, on parle pour la première fois du comté de Huy (territoire dirigé par un comte). À cette époque, un petit château est construit sur une partie de l'éperon rocheux (avancée en pointe d'un rocher).

En 985, le comte Ansfrid donne le comté à l'évêque Notger. Huy suit dès lors les destinées de la principauté de Liège, dont elle devient la seconde « bonne ville ». Le château, qu'on appelle li Tchestia, permet de surveiller les bateaux sur la Meuse ainsi que les routes traversant la ville.

Au début du XVI^e siècle, un homme puissant nommé Érard de La Marck reconstruit et renforce la forteresse ; il y fait même creuser un puits profond. Pendant plusieurs siècles, le château joue un rôle considérable dans la défense de la région. Il est considéré comme un point de contrôle important pour la principauté de Liège. Beaucoup de pays veulent s'en emparer, surtout à l'époque des guerres entre grandes puissances européennes.

Au XVII^e siècle, pendant les guerres de Louis XIV, la ville joue un rôle important. On disait que « Qui tenait Huy tenait la Meuse », car contrôler Huy permettait de contrôler le fleuve. Mais c'est aussi le début de la fin pour le château, que les habitants de Huy considèrent comme une des merveilles de leur cité. Enfin, après plusieurs traités de paix, le traité de la Barrière signé en 1715 à Anvers et la Triple-Alliance signée en 1717 à La Haye, il est décidé que le château doit être démantelé.

UN NOUVEAU FORT
COMME LIGNE DE
DÉFENSE

1500 Érard
de La Marck

Jan Cornelisz. Vermeyen, *Portrait d'Érard de La Marck* (détail), vers 1528-1530 (Amsterdam, Rijksmuseum).

Après le congrès de Vienne (1814-1815 ; grand rassemblement de dirigeants visant à réorganiser l'Europe après la chute de Napoléon), la ville de Huy est rattachée au royaume uni des Pays-Bas. L'Europe, coalisée, crée ce nouvel État afin de se protéger contre la France.

En 1818, le royaume des Pays-Bas décide de construire une citadelle à Huy. Celle-ci doit faire partie d'une ligne de défense le long de la Meuse, avec d'autres villes comme Dinant, Namur, Liège et Maastricht.



La première pierre du fort est posée le 6 avril 1818.

En 1823, la construction est terminée.

Le fort est un énorme bâtiment en forme de quadrilatère fait de pierre calcaire venant de Vinalmont, un village proche de Huy.

Il s'étend sur 148 mètres le long de la Meuse. On peut y voir environ 50 bouches à feu (ouvertures permettant le tir au canon) et de nombreuses meurtrières (fentes dans les murs pour tirer sur l'ennemi sans être vu). Aux quatre coins, on trouve des bastions (ouvrages de défense en saillie), reliés entre eux par des **courtines*** (murs droits) de 17 mètres de haut en moyenne. Un bastion domine la collégiale, un surveille la Meuse et deux autres protègent l'entrée du fort. Entre ces deux derniers, un bastion plus bas contrôle l'accès au plateau. À l'intérieur, on trouve des magasins, dont ceux à poudre, l'artillerie, la boulangerie et le quartier des officiers.

Le fort de Huy, vue extérieure
© visithuy.be - Trekking et Voyage.

1^{re} 1818
pierre

Le fort peut accueillir 600 soldats.
Ils dorment dans les **courtines***
transformées en dortoirs.

LA SECONDE GUERRE
MONDIALE,
UN FORT POUR
PRISON

UN BRIN
D'HISTOIRE



De mai 1940 au 5 septembre 1944, pendant la Seconde Guerre mondiale, les Allemands transforment le fort en camp de détention (prison). Il est surveillé par la Wehrmacht (armée allemande) et contrôlé par la Geheime Feldpolizei (police militaire secrète).

Plus de 7 000 prisonniers de différentes nationalités y sont enfermés durant cette période.

Depuis 1973, le fort appartient à la Ville de Huy. Aujourd'hui, il est devenu un lieu de mémoire de la Seconde Guerre mondiale.

1940-
1945

2^e ENQUÊTE

Situé sur la ligne du temps :

1. La construction du fort ;
2. La démolition du Tchestia ;
3. Le creusement du puits ;
4. La Seconde Guerre mondiale et l'occupation allemande ;
5. La donation du comté de Huy à l'évêque Notger.

1973

- 3000
INVENTION
DE L'ÉCRITURE

476
CHUTE DE
L'EMPIRE ROMAIN DE L'OCCIDENT

1492
DÉCOUVERTE
DE L'AMÉRIQUE

1789
RÉVOLUTION
FRANÇAISE

PRÉHISTOIRE

ANTIQUITÉ

MOYEN
ÂGE

TEMPS
MODERNES

ÉPOQUE
CONTEMPORAINE

Retrouve l'ensemble des événements cités et leurs dates dans les pages « Tchestia & fort, un brin d'histoire ».

1000

1600

1800

2000

Retrouve et entoure (illustration du dessous)
les 7 différences entre les deux gravures



XVI^es.

LE TCHESTIA & SON PUIITS

Le puits, vestige de l'ancien château, est encore visible aujourd'hui au fort de Huy.

Creusé au XVI^e siècle à la demande d'Érard de La Marck, prince-évêque de Liège, il est conservé et continue à être utilisé plus de 300 ans plus tard dans la citadelle hollandaise (actuel fort).

4^e ENQUÊTE

Au cours de la visite, tu verras le puits. Quelle est sa profondeur ?

5^e ENQUÊTE

Sachant qu'il y a encore 30 m d'eau dans le fond du puits, quelle est la distance entre la margelle (rebord) et l'eau ?

..... m



6^e ENQUÊTE

Dans cette salle, le règlement d'ordre intérieur du fort est affiché. Cite trois interdictions imposées aux prisonniers.

Interdiction n° 1

Interdiction n° 2

Interdiction n° 3



CITADELLE DE HUY

Le 31 juil

REGLEMENT INTERIEUR - CITADELLE DE HUY

- 1.) Il est ordonné de se soumettre immédiatement au Commandant de la Place; des sous-officiers et soldats. Toute opposition est réprimée avec sévérité, les armes.
- 2.) Tout détenu rencontré dans un corridor ou dans les locaux, auxquels il n'a rien à faire, s'expose au sans sommation.
- 3.) Les visites ou haltes dans d'autres chambres sont interdites.
- 4.) Chacun doit veiller à la plus scrupuleuse tenue, bien à l'intérieur de la chambre qu'à l'extérieur.





LES INSTALLATIONS SANITAIRES

7^e ENQUÊTE

Lors de la visite, tu apercevras plusieurs installations sanitaires. À ton avis, à quoi servaient-elles ?

Barre les réponses incorrectes.

1. Les prisonniers y lavaient leur linge.
2. Les prisonniers y faisaient leur toilette.
3. Les Allemands y faisaient faire leur lessive par les prisonniers.

Combien d'installations similaires as-tu pu compter sur l'ensemble de ton parcours ?

Coche d'une croix un cercle ci-dessous à chaque fois que tu tombes sur ce genre d'installations.



Inutile de te dire qu'il n'y a
ni eau chaude ni intimité...



LA CHAMBREE DES PRISONNIERS

11

8^e ENQUÊTE

Et toi, que ferais-tu
pour t'occuper ?

Les prisonniers sont entassés à 25 ou 30 par chambrée. Ils dorment à même le sol, sur des paillasses. Un peu de linge, quelques vieilles boîtes de fer blanc servant de matériel de cuisine et une grande table en bois pour tout mobilier.

Les otages sont mieux traités que les communistes et les résistants : ils ne sont pas soumis aux corvées. L'entretien de la chambrée terminé et les seaux hygiéniques vidés, il leur faut trouver le moyen de s'occuper durant la journée.

Parmi les occupations imaginées :

jeux de cartes, conférences organisées sur des sujets divers, « bibliothèque » constituée grâce aux livres fournis par la Croix-Rouge et ceux apportés par les prisonniers, rédaction de textes, de poèmes, dessin, promenade dans la cour intérieure, chasse aux puces (nombreuses dans les chambrées)...



Peu de mobilier, aucun confort
et un état sanitaire général médiocre !
Place aux puces...



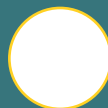
La ronde des prisonniers au fort de Huy. Photo prise clandestinement en 1943 et diffusée par Solidarité Croix-Rouge du Front wallon.

9^e ENQUÊTE

Observe la photo montrant les prisonniers dans la cour intérieure à l'heure de la promenade (elle est visible à l'entrée de l'espace muséal).

Les prisonniers portaient-ils un uniforme ?

OUI



NON

DIFFÉRENTES CATÉGORIES DE PRISONNIERS DÉTENUS AU FORT

L'ESPACE
MUSÉAL



Prisonniers français (1), personnes arrêtées lors de l' « Aktion Sonnenwende* » (2), otages (3), résistants (4). Il y avait au fort différentes catégories de prisonniers. Découvre-les dans la première salle de l'espace muséal.

* Il s'agit d'une grande opération visant à supprimer toute résistance organisée par l'arrestation des responsables communistes, socialistes, syndicalistes, francs-maçons. Avec cette action, de nouveaux prisonniers arrivent au fort de Huy.

10^e ENQUÊTE

Cite un représentant de chacune des catégories de prisonniers :

1.
2.
3.
4.



Dans ton enquête, tu viens de découvrir, dans l'espace muséal, les portraits de plusieurs prisonniers...

Combien ont
été libérés ?

Combien ont
été déportés ?

Combien ne sont
pas rentrés chez
eux (décédés) ?





11^e ENQUÊTE

Quels sont les
loisirs à cette
époque ?
Cites-en trois.

.....

.....

.....

La population est heureuse et bien nourrie.
La presse est censurée et sert la propagande nazie.
Le moyen de locomotion par excellence est le vélo.
À l'école, les cours se poursuivent normalement.
Le soir, les rues sont animées et bien éclairées.

VRAI	OU	FAUX
VRAI	OU	FAUX
VRAI	OU	FAUX
VRAI	OU	FAUX
VRAI	OU	FAUX

Que suis-je ?

Mon premier n'est pas mauvais.
Mon second est un poète et musicien celtique.
Mon troisième ne dit pas la vérité.
La population hutoise a vécu plusieurs fois mon tout durant la
Seconde Guerre mondiale, et notamment le 18 août 1944.

12^e ENQUÊTE

Que pouvait-on voir durant la Seconde Guerre mondiale lorsque le fort était une prison ? Coche d'une croix les bonnes réponses.



☐ La centrale nucléaire

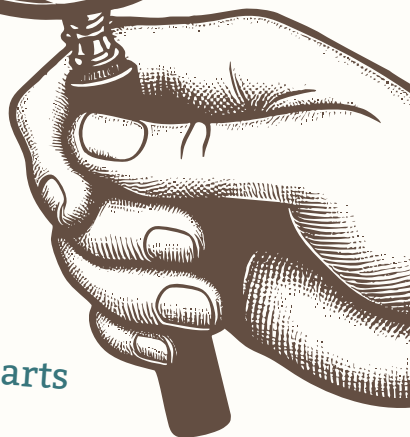
☐ Les tours du Batta

☐ La collégiale Notre-Dame

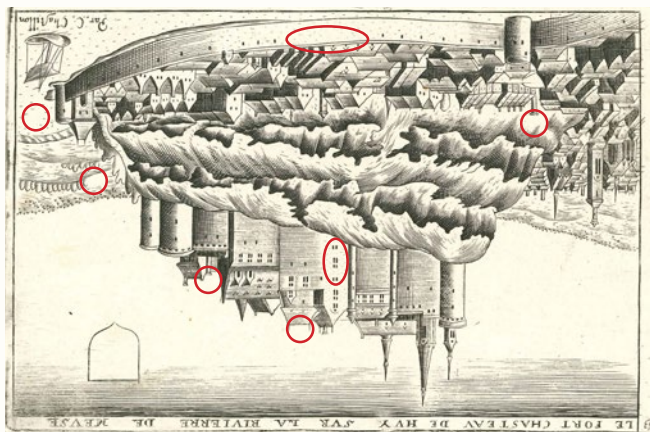
☐ L'hôtel de ville

☐ Le téléphérique

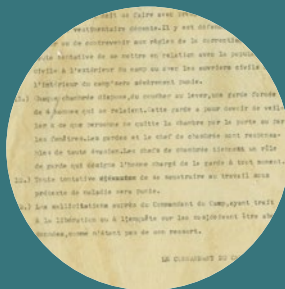
☐ Les vestiges des anciens remparts de la ville



TON ENQUÊTE EST-ELLE CORRECTE ?
Vérifie à l'aide des infos ci-dessous



Correctif : p. 02 : 2 - Namur & Dinant / p. 06 : de g. à dr. : 5-3-2-1-4 / p. 08 : prof. 90 m - 60 m / p. 09 : 1. Visites ou halles dans d'autres chambres interdites. 2. Interdit de cracher dans les chambres, escaliers, cour. 3. Défendu de fumer, de parler ou de contraindre aux règles de la correction. / p. 10 : 2. La toilette - 3 / p. 12 : non / p. 13 : 1. Henri Blot 2. Jules Bosman, Julien Lahaut, Jean Terive, Léon-Eli Troclet 3. Arthur Masson, René Hallin - Libérés : 6 / Déportés : Joseph Pholien, Walter Delat 4. 3 : Pas rentés chez eux : 4 / p. 14 : écouter la radio, de la musique ; cinéma : théâtre ; concert ; dancing ; cabaret - FAUX-VRAI-FAUX-FAUX - bon-barde-ment-bombarde-ment / p. 15 : la collégiale - l'hôtel remparts de la ville.



fort & mémorial

Musées de Huy

Fort & mémorial
Chaussée Napoléon à 4500 Huy
Tél. : 085/21 53 34 - fort@huy.be



www.visithuy.be